

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1403 20/11/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Morin (Maurice), inspecteur adjoind de 1er classe des Transmissions de la France d'Outre-Mer, de retour de conge, est mis à la disposition du Chef du Service des Postes et Télécommunications pour compter du 11 novembre 1953, date de son débarquement sur le Territoire.